



COMMUNIQUE DE PRESSE



Secteur automobile / Environnement / Qualité de l'air / Consommation

Le 13 octobre 2017

LE CNPA S'ENGAGE POUR L'ENTRETIEN À VISÉE ÉCOLOGIQUE AU SEIN DE L'ASSOCIATION ECO ENTRETIEN

Paris – Le Conseil National des Professions de l'Automobile (CNPA) rejoint l'Association ECO ENTRETIEN (AEE). Depuis les travaux du Grenelle de l'Environnement et aujourd'hui dans le cadre des Assises de la Mobilité, le CNPA milite pour que les bonnes pratiques dans l'usage et l'entretien des véhicules soient encouragées, en complément des incitations au renouvellement du parc. En effet, la mise en circulation de véhicules toujours plus propres doit être complétée par la maîtrise des émissions des véhicules moins récents, qui constituent toujours l'immense majorité d'un parc de près de 40 millions de véhicules. C'est donc dans la droite ligne d'un engagement de longue date que le CNPA rejoint aujourd'hui l'AEE, afin d'animer une réelle dynamique en faveur de l'entretien à visée écologique, qui rassemble l'ensemble des acteurs et des outils à disposition des professionnels.

L'AEE se réjouit de cette adhésion qui vient conforter la mission fédératrice qu'elle s'est fixée en élargissant toujours plus sa collégialité. C'est à présent un collègue représentatif de l'ensemble des acteurs de la filière automobile professionnelle de l'amont à l'aval qui s'est constitué au sein de l'AEE afin de structurer une chaîne de compétences expertes garantes du protocole ECO ENTRETIEN® et répondant par un processus de labellisation défini et contrôlé par Ecocert Environnement, premier organisme mondial de certification en matière de protection de l'environnement, à des critères d'excellence.

« Le CNPA a ainsi vocation à favoriser le dialogue entre les différents acteurs de l'entretien à visée écologique, les réparateurs, mais aussi les contrôleurs techniques et les acteurs de l'amont, afin de faire émerger des solutions cohérentes au niveau de la filière dans son ensemble, justes socialement et ambitieuses sur le plan écologique » déclare Francis Bartholomé, Président du CNPA.

« L'AEE a vocation à rassembler le plus largement possible l'ensemble de la filière de l'après-vente automobile pour porter d'une seule voix des solutions concrètes permettant d'amplifier la transition écologique et solidaire en France. Accélérer le déploiement sur le terrain de l'ECO ENTRETIEN pourrait renforcer le « Plan Climat » de la France, et permettrait d'agir de façon transversale en faveur de la santé, de l'écologie, et de l'économie au bénéfice des territoires » souligne Jacques Riffart, Président de l'AEE.

A propos du CNPA : Le Conseil National des Professions de l'Automobile (CNPA) est le principal mouvement d'entrepreneurs des métiers de la mobilité : commerce et distribution de véhicules, de carburants, de nouvelles énergies, réparation, recyclage, nouvelles mobilités, et toutes les offres de services aux automobilistes. 5ème organisation professionnelle de France, le CNPA est la première organisation d'une filière forte de 139 000 entreprises et 400 000 emplois implantés sur tout le territoire. Site Web : www.cnpa.fr

A propos de l'AEE : Association de type loi de 1901 créée le 7 septembre 2016 à l'initiative de la FEDA, de la FNAA, du SPP et des acteurs de la filière automobile avale mobilisés ([communiqué de presse](#)), l'AEE est ouverte à toute organisation syndicale automobile représentative et à tout réseau d'enseigne désireux de participer au déploiement de l'ECO ENTRETIEN®. Elle vise à organiser une chaîne de compétence technique et pluraliste, et s'appuie sur une démarche participative, ouverte et collégiale, dotée notamment d'une [Charte constitutive d'engagements](#) dans le déploiement de l'ECO ENTRETIEN® signée par les organisations professionnelles et les réseaux sous enseignes adhérentes le 27 juillet 2016. Site Web : www.ecoentretien.eu

Contact presse AEE : presse@ecoentretien.eu - 01 45 00 90 72

Siège social

AEE - 10, rue Pergolèse 75116 PARIS - France
tel. 01 45 00 39 71 - Fax. 01 45 00 93 60
Site web: www.ecoentretien.eu